

CHARTRE DE PROTECTION DES DONNÉES



ARTICLE 1 – DÉFINITION DES TERMES UTILISÉS DANS LA CHARTRE

On désignera par la suite :

« **Données personnelles** » : se définit comme « toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres », conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978.

« **Site** » ou « **Service** » : le ou les sites internet de SCOPUS et l'ensemble de leurs pages.

« **Utilisateur** » : l'internaute visitant et utilisant les Services du ou des Sites internet de SCOPUS.

« **Client** » : Entreprise/association/organisme public ou privé confiant volontairement à SCOPUS des données personnelles de ses employés ou de ses clients à des fins de traitement.

« **Traitement** » : Opération utilisant les données personnelles confiées par les clients pour produire des documents imprimés et personnalisés (cartes d'identification ou documents papiers).

ARTICLE 2 – INTRODUCTION ET RÔLE DE LA CHARTRE

La présente chartre vise à informer des engagements de SCOPUS sur l'utilisation et la protection des Données personnelles de ses clients dans le cadre de la mise en conformité avec le Règlement Européen (UE) 2016/679. (« RGPD »), données pouvant être collectées et traitées à l'occasion de son activité commerciale, de l'utilisation du Site internet ou transmises par un client de SCOPUS à des fins de traitement.

Tout client peut à n'importe quel moment faire une demande auprès de SCOPUS afin de savoir quelles informations le concernant sont détenues par SCOPUS, de s'opposer à leur traitement, de les faire modifier ou supprimer et ce, en contactant nos services par téléphone ou par email à scopus@scopus.fr.

DONNÉES COLLECTÉES SUR LE SITE INTERNET

ARTICLE 3 – DÉFINITION

Les Données collectées et ultérieurement traitées par le Site sont celles qui sont transmises volontairement par l'internaute en remplissant les différents formulaires présents au sein du Site.

Les coordonnées des Utilisateurs du Site qui se seront inscrits sur celui-ci seront sauvegardées, dans le respect des dispositions de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978. Conformément à cette dernière, ils disposent d'un droit d'accès, de retrait, de modification ou de rectification des Données qu'ils ont fournies. Pour cela, il leur suffit d'en faire la demande via le formulaire de contact ou par email à : scopus@scopus.fr.

ARTICLE 4 – FINALITÉS DE LA COLLECTE DE CES DONNÉES

Le Site collecte et traite les Données de ses Utilisateurs uniquement des fins commerciales pour :

- ★ Envoyer des mails
- ★ Effectuer des statistiques de trafic
- ★ Traiter les demandes exprimées des utilisateurs dans le formulaire de contact

ARTICLE 5 – DESTINATAIRES ET UTILISATION DES DONNÉES COLLECTÉES

Les Données collectées par nos soins sont traitées exclusivement pour nos besoins commerciaux internes.

L'utilisateur qui s'est inscrit sur le site est susceptible de recevoir des courriers électroniques de nos Services, notamment dans le cadre de newsletters qu'il a acceptées.

Il peut de même demander à ne plus recevoir ces courriers électroniques en nous contactant via le formulaire de contact ou sur le lien prévu à cet effet dans chacun des courriers électroniques qui lui sont adressés.

ARTICLE 6 – SÉCURITÉ DES DONNÉES

SCOPUS s'engage à ne pas divulguer les données collectées à des tiers ou partenaires. Les données collectées sont conservées dans des serveurs sécurisés.

ARTICLE 7 – DURÉE DE CONSERVATION DES DONNÉES

Les données collectées par le site sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant. Au-delà de cette durée, elles seront conservées à des fins exclusivement statistiques et ne donneront lieu à aucune exploitation, de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 8 – DÉFINITION

Les données fournies par les clients sont celles qui sont transmises à SCOPUS dans le cadre de la réalisation d'une prestation de personnalisation qui aura été au préalable commandée à SCOPUS.

ARTICLE 9 – FINALITÉS DES DONNÉES

Les données fournies par les clients sont exclusivement utilisées pour la réalisation d'une prestation de production de cartes d'identification et/ou de courriers papier.

DONNÉES FOURNIES PAR LES CLIENTS

ARTICLE 10 – DESTINATAIRES ET UTILISATION DES DONNÉES

Les documents produits (cartes ou papiers) avec les données fournies par le client sont soit retournés au client soit directement à leur titulaire selon la demande contractuelle effectuée par le client.

Aucune utilisation des documents produits et des données ne sera faite directement par SCOPUS en dehors de la prestation de production commandée par le client.

SCOPUS traite les données fournies par les clients sur instruction documentée des clients.

- ★ Transmissions chiffrées pour les envois électroniques.
- ★ Courriers suivis pour les envois sur supports physiques.

SCOPUS veille à ce que les personnes autorisées à traiter les données fournies par les clients s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité.

ARTICLE 11 – SÉCURITÉ DES DONNÉES COLLECTÉES

Les données fournies par les clients sont collectées par des moyens sécurisés :

- ★ Transmissions chiffrées pour les envois électroniques.
- ★ Courriers suivis pour les envois sur supports physiques.

Les données sont chiffrées et conservées dans des serveurs sécurisés.

Les locaux de production de SCOPUS sont sécurisés afin de garantir la sécurité des données et des documents par les moyens suivants :

- ★ Locaux entourés par une clôture avec accès sécurisés (portail et porte avec clef).
- ★ Système d'alarme protégeant l'intérieur du Bâtiment.
- ★ Ateliers de production et stockage à accès limités au seul personnel autorisé.
- ★ Accès limité aux données électroniques aux seules personnes autorisées.

Les cartes ou documents papiers produits à partir de ces données sont conservés dans des armoires fortes jusqu'à leur expédition.

Les cartes ou documents papiers produits sont expédiés par transporteur avec numéro de tracking permettant de suivre les envois.

Les données éventuellement renvoyées aux clients après traitement (lors d'ajout par Scopus d'informations complémentaires), sont transmises par des moyens sécurisés :

ARTICLE 12 – DURÉE DE CONSERVATION DES DONNÉES FOURNIES

Les données fournies par les clients sont conservées uniquement le temps nécessaire à la réalisation de la prestation commandée par le client, elles sont ensuite détruites.

Les documents physiques fournis par les clients sont conservés uniquement le temps nécessaire à la réalisation de la prestation commandée par le client, ils sont ensuite détruits ou renvoyés au client si celui-ci en fait la demande.

En cas de demande expresse du client, la durée de conservation de ces données peut être étendue à une durée maximum de 1 an.

ARTICLE 13 – AUDIT

SCOPUS s'engage à mettre à la disposition des clients toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues dans la présente chartre et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par les clients ou un autre auditeur qu'ils ont mandaté, et contribuer à ces audits.

ARTICLE 14 – SOUS-TRAITANT ULTÉRIEUR

En cas de besoin, SCOPUS pourra recruter un sous-traitant ultérieur dans le strict respect des dispositions de l'article 28(2) du RGPD.

ARTICLE 15 – TRANSFERT DES DONNÉES

SCOPUS s'engage à ne jamais transférer en dehors de l'Union européenne des données fournies par les clients.

